

Séance du comité administratif du 4 juin 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de L'Érable, tenue le 4 juin 2024, à 11 h, à la salle du conseil de la MRC de L'Érable, située au 1275, avenue Saint-Édouard, à Plessisville, à laquelle sont présents :

M. Gilles Fortier, préfet et maire de la ville de Princeville;
M. Jocelyn Bédard, préfet suppléant, maire de la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes;
M. Jean-François Labbé, maire de la ville de Plessisville;
M. Donald Lamontagne, maire de la municipalité de Saint-Pierre-Baptiste;
M. Gervais Pellerin, maire de la municipalité d'Inverness;

formant quorum conformément à la loi.

Sont également présents :

M. Raphaël Teyssier, directeur général;
M. Étienne Veilleux, directeur général adjoint;
M^{me} Vanessa Richer, greffière.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Résolution autorisant le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour
3. Ordre du jour – Adoption
4. Séance ordinaire du 7 mai 2024 – Procès-verbal – Approbation
5. Administration
 - 5.1 Formation logiciel Profinance – Offre de service – Approbation
 - 5.2 Congrès 2024 de la Fédération québécoise des municipalités – Participation de la MRC – Autorisation
6. Ressources humaines
 - 6.1 Poste de chef d'équipe des conseillers en séjour – Changement de dénomination du poste – Approbation
 - 6.2 Service de sécurité incendie régional de L'Érable – Apprentie pompière – Embauche – Autorisation
7. Finances
 - 7.1 Prévisions et ratifications des dépenses de la MRC – Approbation
 - 7.2 Prévisions et ratifications des dépenses en sécurité incendie – Approbation
8. Correspondance – Document déposé
 - 8.1 Les Fêtes du lac William – Invitation
9. Divers
10. Période de questions
11. Levée de la séance.

1. Ouverture de la séance

Le préfet, M. Gilles Fortier, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Résolution autorisant le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour

CA-2024-06-097

Sur proposition de M. le conseiller Donald Lamontagne, il est résolu d'autoriser le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour, au besoin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Séance du comité administratif du 4 juin 2024

3. Ordre du jour – Adoption

CA-2024-06-098 ATTENDU l'ordre du jour transmis dans la convocation;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jean-François Labbé, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, avec les modifications suivantes :

Retrait :

- 5.2 Congrès 2024 de la Fédération québécoise des municipalités – Participation de la MRC – Autorisation

Ajout :

- 9.1 Fête de la musique de Notre-Dame-de-Lourdes – Invitation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Séance ordinaire du 7 mai 2024 – Procès-verbal – Approbation

CA-2024-06-099 ATTENDU le dépôt du procès-verbal de la séance tenue par le comité administratif le 7 mai 2024;

ATTENDU QUE les suivis ont été faits en entier;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Gervais Pellerin, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2024 tel que rédigé et d'autoriser sa signature par les personnes habilitées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Administration

5.1 Formation logiciel Profinance – Offre de service – Approbation

CA-2024-06-100 ATTENDU l'arrivée de nouveaux membres du personnel au sein de l'équipe du Développement économique de la MRC;

ATTENDU QUE le logiciel Profinance est utilisé pour l'élaboration des prévisions financières dans certains dossiers clients dont le projet nécessite du financement;

ATTENDU QU'il y a lieu d'offrir aux conseillers aux entreprises une formation afin de se familiariser avec ce logiciel et d'optimiser son utilisation;

ATTENDU l'offre de service soumise par Ginette Germain, CPA, pour réaliser ce mandat;

ATTENDU QUE la formation d'une journée serait offerte au cours de mois de juin 2024;

ATTENDU QUE d'autres organismes de développement pourraient se joindre à cette formation et qu'ils seront facturés pour leur participation;

ATTENDU QU'il y a lieu de prévoir un repas pour les participants à la formation;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu :

Séance du comité administratif du 4 juin 2024

D'ACCEPTER l'offre de service de Ginette Germain, CPA, au montant de 700 \$, plus les taxes applicables, et plus les frais de déplacement, l'impression de documents et de repas;

D'AUTORISER le paiement de ces dépenses à même les activités de formation de l'année 2024 – Développement économique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2 Congrès 2024 de la Fédération québécoise des municipalités – Participation de la MRC – Autorisation

Ce point a été retiré lors de l'adoption de l'ordre du jour.

6. Ressources humaines

6.1 Poste de chef d'équipe des conseillers en séjour – Changement de dénomination du poste – Approbation

CA-2024-06-101 ATTENDU QU'en vertu de la résolution numéro 2024-04-102 adoptée par le conseil de la MRC lors de la séance tenue le 17 avril 2024, la MRC et la Ville de Plessisville ont conclu une entente relative à la délégation de la gestion opérationnelle du Bureau d'information touristique de la région de L'Érable (BIT);

ATTENDU QUE cette délégation a amené l'abolition des postes de conseiller en séjour;

ATTENDU QUE M^{me} Josiane Vachon occupe le poste de chef d'équipe des conseillers en séjour au BIT, et qu'il y a également lieu d'abolir ce poste;

ATTENDU les nouvelles responsabilités relatives au service à la clientèle pour la gestion du parc régional des Grandes-Coulées et qu'un poste d'agent au service à la clientèle et à l'accueil touristique est devenu nécessaire;

ATTENDU QUE M^{me} Vachon a les qualifications requises pour occuper ce poste, pour lequel plusieurs tâches s'effectuaient déjà dans son poste actuel;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu :

D'APPROUVER le changement de dénomination du poste de M^{me} Josiane Vachon pour celui d'« agente au service à la clientèle et à l'accueil touristique », poste permanent à temps plein, effectif en date du 3 juin 2024 et de mettre en œuvre les conditions d'emploi reliées à ce poste.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Service de sécurité incendie régional de L'Érable – Apprentie pompière – Embauche – Autorisation

CA-2024-06-102 ATTENDU les besoins de pompiers à temps partiel au sein du Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ);

ATTENDU la recommandation de M. Éric Boucher, directeur du SSIRÉ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jean-François Labbé, il est résolu :

Séance du comité administratif du 4 juin 2024

D'AUTORISER l'embauche de M^{me} Élisabeth Martel à titre d'apprentie pompière sur appel à la caserne 85 (Villeroy), avec entrée en fonction le 4 juin 2024, selon les conditions stipulées à son contrat de travail et dont la probation se poursuivra jusqu'à la réussite de la formation minimale pour exercer au sein d'un service incendie selon la *Loi sur la sécurité incendie* (chapitre S-3.4).

Le représentant de la ville de Princeville ne participe pas aux délibérations du comité administratif quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Finances

7.1 Prévisions et ratifications des dépenses de la MRC – Approbation

CA-2024-06-103

Sur proposition de M. le conseiller Donald Lamontagne, il est résolu d'approuver les prévisions et les ratifications des dépenses de la MRC pour le mois de juin 2024, comme suit :

Prévisions des dépenses

| Réquisition | Description | Montant |
|----------------|---|---------------------|
| 4502 | Uline (escabeaux) | 1 500,00 \$ |
| 4503 | Ellipse (assurance responsabilité DEL) | 3 677,00 \$ |
| 4504 | Salvatoré (repas 5 à 7 employés) | 800,00 \$ |
| 4505 | Imprimerie Fillion enr. (chèques, enveloppes) | 1 537,00 \$ |
| 4506 | Prédapro (trappage) | 3 000,00 \$ |
| 4507 | Buropro (divers) | 1 000,00 \$ |
| 4508 | Amazon (divers) | 1 000,00 \$ |
| 4509 | Brisson Paysagiste (contrat entretien platebande) | 980,61 \$ |
| 4510 | Multi-Services S.T. (entretien gazon) | 1 000,00 \$ |
| TOTAL : | | 14 494,61 \$ |

Note : Les taxes et les escomptes possibles sont exclus de ces montants.

Ratifications des dépenses

| Description | Montant |
|---|---------------------|
| Réseau Logique (6 portables) | 7 488,00 \$ |
| Marie-Pier Savoie (remboursement produit d'entretien) | 30,00 \$ |
| IciMédias (avis vente pour taxes) | 1 554,00 \$ |
| Ville de Princeville (constat saisie) | 475,55 \$ |
| Acolyte (renouvellement nom de domaine) | 69,95 \$ |
| Ville de Princeville (entente Cour municipale) | 814,15 \$ |
| Les Pneus PR ltée (réparation crevaisson - Forêt) | 31,66 \$ |
| Vertisoft (frais de décommission) | 80,50 \$ |
| TOTAL : | 10 543,81 \$ |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 Prévisions et ratifications des dépenses en sécurité incendie – Approbation

CA-2024-06-104

Sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu d'approuver les prévisions et les ratifications des dépenses en sécurité incendie pour le mois de juin 2024, comme suit :

Prévisions des dépenses

| # PO | Fournisseur | Qté | Description | \$ / Unité | Total |
|--------|-------------------------|-----|---|-------------|-------------|
| 06-001 | Techno-Feu inc. (1200) | 1 | Inspection annuelle échelle | 2 500,00 \$ | 2 500,00 \$ |
| 06-002 | à définir / hébergement | 2 | Séminaire instructeur autopompe-échelle | 185,00 \$ | 370,00 \$ |
| 06-003 | ENPQ | 1 | Formation impact psychologique | 97,20 \$ | 97,20 \$ |
| 06-004 | ENPQ | 8 | Examen pratique / Section 4 Pompier 1 | 645,40 \$ | 5 163,20 \$ |

Séance du comité administratif du 4 juin 2024

| | | | | | |
|----------------|------------------------------|---|---|-------------|---------------------|
| 06-005 | NAPA | 1 | Dépenses préautorisées | 5 000,00 \$ | 5 000,00 \$ |
| 06-006 | Centre d'extincteur SL | 1 | Dépenses préautorisées | 5 000,00 \$ | 5 000,00 \$ |
| 06-007 | Freins démarreurs Plessis | 1 | Pièce pour réparation unité 101 | 575,00 \$ | 575,00 \$ |
| 06-008 | STIP | 1 | Formation/visuel interne des cylindres (J.-Sébastien) | 250,00 \$ | 250,00 \$ |
| 06-009 | STIP | 4 | Banc d'essai pour appareils respiratoires | 75,00 \$ | 300,00 \$ |
| 06-010 | Jacques Thibault inc. | 1 | Test annuel des pompes en incendie | 6 200,00 \$ | 6 200,00 \$ |
| 06-011 | Dubois et Frères | 2 | Freins arrière véhicule 501 + freins avant 102 | 350,00 \$ | 700,00 \$ |
| 06-012 | L'Arsenal | 1 | Détecteur de gaz industriel Scientific | 2 000,00 \$ | 2 000,00 \$ |
| 06-013 | L'Arsenal | 1 | Cellule O2 pour détecteur de gaz | 318,00 \$ | 318,00 \$ |
| TOTAL : | | | | | 28 473,40 \$ |

Note : Les taxes et les escomptes possibles sont exclus de ces montants.

Ratifications des dépenses

| <u>Description</u> | <u>Montant</u> |
|--|---------------------|
| Centre d'extincteur SL (remplissage, échange cascade) | 3 272,32 \$ |
| Macpek (pièce) | 25,02 \$ |
| Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds (entraide) | 455,53 \$ |
| EMP inc. (travaux pelle) | 711,25 \$ |
| Concept numérique (mémoire) | 120,00 \$ |
| Méchoui de L'Érable (repas cérémonie de remise de médailles) | 1 740,00 \$ |
| Rôtisserie Fusée (repas) | 187,77 \$ |
| Cauca (frais annuels survi-mobile) | 3 894,25 \$ |
| SAAQ (immatriculation véhicules Ville de Plessisville) | 3 210,81 \$ |
| Paul-André Fortier (remboursement achats cérémonie de remise de médailles) | 30,00 \$ |
| NAPA GGM (divers mars et avril) | 1 677,45 \$ |
| TOTAL : | |
| | 15 324,40 \$ |

Le représentant de la ville de Princeville ne participe pas aux délibérations du comité administratif quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Correspondance – Document déposé

8.1 Les Fêtes du lac William – Invitation

CA-2024-06-105 ATTENDU l'invitation transmise à la MRC par le comité des Fêtes du lac William pour le 5 à 8 du Capitaine qui aura lieu le 19 juillet;

ATTENDU QUE le coût pour une table de huit personnes est de 400 \$;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jean-François Labbé, il est résolu :

D'AUTORISER l'achat d'une table pour huit personnes au 5 à 8 du Capitaine qui aura lieu dans le cadre des Fêtes du lac William le 19 juillet 2024, au coût de 400 \$;

D'AUTORISER le paiement de la dépense à même les activités financières de l'année en cours – Législation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Divers

9.1 La Fête de la musique – Invitation

CA-2024-06-106 ATTENDU l'invitation que la MRC a reçue pour assister au souper dans le cadre de la 10^e édition de la Fête de la musique qui aura lieu le 5 juillet 2024 à Notre-Dame-de-Lourdes;

Séance du comité administratif du 4 juin 2024

ATTENDU QUE le coût pour une table de huit personnes est de 320 \$;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jean-François Labbé, il est résolu :

D'AUTORISER l'achat d'une table pour huit personnes au coût de 320 \$ pour le souper du 5 juillet 2024 qui aura lieu dans le cadre de la Fête de la musique à Notre-Dame-de-Lourdes;

D'AUTORISER le paiement de la dépense à même les activités financières de l'année en cours – Législation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Période de questions

Aucune question.

11. Levée de la séance

CA-2024-06-107

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. le conseiller Donald Lamontagne, il est résolu que la séance soit levée à 11 h 03.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Gilles Fortier, préfet

Raphaël Teyssier, directeur général
et greffier-trésorier